

**ARRETE DE DELEGATION DE FONCTION  
DE CONSEILLER DELEGUE  
Jean Louis ROGE**

**ARTICLE 2 :**

- Suivi des fiches et exécution des travaux ordonnés aux agents techniques par l'agent territorial en charge des travaux sur la commune
- Contrôle des formalités de l'urbanisme après accord des PC des pétitionnaires privés
- Récolement des données avant acceptation de la DACT pour les constructions privées
- Suivi en relation avec l'adjoint en charge de l'assainissement du bon fonctionnement sur les réseaux d'eau et d'électricité
- Récolement des documents pour mise en place et finalisation du SIG
- Réflexion et proposition de faisabilité pour un parcours santé ainsi qu'étude de financement et recherche de subventions en collaboration avec l'adjoint en charge des finances
- Suivi et contrôle des travaux de maintenance sur les bâtiments communaux en relation avec le service technique de la commune
- Réflexion et mise en œuvre d'une restructuration du cimetière en collaboration avec l'adjoint en charge du suivi du cimetière
- Suivi des commandes des panneaux de signalisation, des plaques de rue et des plaques de numérotation des habitations
- Suivi et gestion de la mise en place de la signalétique sur la commune
- Accompagnement sur la réflexion du bon fonctionnement du réseau d'assainissement
- Suivi et réflexion sur le thème Village fleuri en collaboration avec l'adjoint en charge des Espaces verts et voirie
- Récolement , déclaration de dépôt de plainte, demande de devis pour les sinistres sur les bâtiments et espaces communaux